



Municipalité de
St-Sylvestre

AVIS PUBLIC

Séance de conseil du 10 janvier 2022

Considérant les directives du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la prochaine séance de conseil doit se tenir à distance. Les municipalités se doivent d'appliquer les mesures prévues à l'arrêté 2020-029.

Les citoyens désirant transmettre une question au conseil municipal peuvent le faire à l'adresse courriel suivante dg@st-sylvestre.org avant le lundi, 10 janvier 2022, 16h. Il sera aussi possible de poser votre question au moment de la séance prévue à cet effet.

Le lien zoom pour suivre la séance est le suivant :

<https://us02web.zoom.us/j/82393203175>

ID de réunion : 823 9320 3175

Vous devrez obligatoirement vous identifier au début de la séance.

Vous pouvez aussi retrouver le lien sur le site internet de la municipalité dans l'onglet *Avis publics*.

Pour les prochaines séances de conseil, l'information vous sera transmise dans le journal local « *Entre les branches* ».

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418-596-2384.

Marie-Lyne Rousseau
Directrice générale